

SOLIDARITE

Le Comité Départemental

FORCE OUVRIERE

**appelle à soutenir ses 4 militants menacés
de sanctions disciplinaires,
voire de licenciement**

Après plusieurs semaines de grève dans les transports TICE, quatre de nos militants se voient menacés de sanctions disciplinaires, voire de licenciement pour notre Délégué syndical qui est en mis à pied.

La mise à pied, c'est pas de salaire.

Après une période de grève,

c'est étrangler financièrement Mounir MAKHLOUFI.

Lors du Comité Départemental FO de l'Essonne, l'appel aux dons a été lancé et immédiatement des syndicats et des militants ont déjà versé quelques centaines d'euros.

L'Union Départementale FO de l'Essonne élargit cet appel à tous ceux qui souhaitent exprimer leur solidarité envers les victimes de cette répression syndicale.

C'est une manière détournée de remettre en cause le droit de grève par intimidation du fait de la menace de sanctions disciplinaires. Les méthodes sont plus que contestables quand une direction accuse de blocage d'un site en se reposant sur un procès-verbal d'un huissier qui ne s'est pas donné la peine de relever l'identité auprès des grévistes, comme il se doit.

C'est la direction qui aura fourni les permis de conduire. Nous condamnons ces méthodes et c'est pour cela que nous accompagnons nos militants dans leurs démarches de contestation du verdict du tribunal.

Inimaginable qu'une direction signe un accord qui permet la reprise du travail et en même temps, organise la chasse aux sorcières. Nous exigeons la levée immédiate de l'ensemble des sanctions et le paiement des jours de grève. Si la direction avait versé les primes dues, il n'y aurait pas eu de mouvement de grève. Elle porte seule la responsabilité de cette colère.

Les dons, que vous verserez, permettront de payer les actions judiciaires et de soutenir financièrement nos militants.



FO
la force syndicale
en ESSONNE